

* * *

Les explorateurs et les colons français ne furent pas lents à apprécier les qualités de l'admirable embarcation. C'est en canot d'écorce que les missionnaires partent pour annoncer l'évangile et fonder des missions chez les peuplades éloignées ; que Chouart et Radisson se rendent au lac Supérieur dès 1658 ; que Jolliet et le P. Marquette découvrent le Mississipi ; que pendant un siècle les *voyageurs des pays en haut* vont chercher les magnifiques fourrures que l'Amérique septentrionale fournit à l'ancien monde.

Un voyage de plusieurs centaines de milles, en canot d'écorce, devint alors pour les canotiers une aventure des plus banales. Prenons un exemple au hasard. Nous le trouvons dans l'étude du notaire Adhémar, à la date du 5 mai 1690. Ce jour-là, François de la Forest, capitaine dans les troupes, engage Joseph Fafard dit la Fresnaye pour aller en canot jusqu'au fort Saint-Louis, pays des Illinois. Fafard devra revenir le printemps suivant avec son embarcation chargée de peaux de castors et autres pelleteries. Comme salaire, le voyageur recevra, à son retour, 500 francs, payables en castor.

Les cas analogues sont nombreux dans les études des anciens notaires de Montréal.

* * *

M. de Champlain nous a fourni une première description du canot, mais on peut en obtenir une meilleure en recourant à ce La Hontan qui, malgré ses potins, est inappréciable lorsqu'il nous renseigne sur ce qu'il a réellement vu.

Cet auteur a consacré toute une lettre au canot d'écorce et il semble qu'on nous saura gré de la reproduire presque en entier. Cette lettre est la sixième de son ouvrage ; elle fut rédigée à Montréal le 20 juin 1684, soit quatre-vingt-un ans après l'écrit de Champlain.

“ Je comptais de partir aujourd'hui, mais la quantité de grands canots qu'on devait amener ici ne s'y trouvant pas encore, le voyage est retardé de deux jours. Vous profiterez de mon loisir pour connaître ces fragiles voitures ; je vous dirai en peu de mots ce que c'est... Je viens de voir plus de cent canots grands et petits ; mais comme on ne peut se servir que des premiers pour les expéditions militaires ou pour les grands

voyages, je ne vous parlerai que de ceux-là... Leur grandeur est pourtant différente, c'est-à-dire de 10 jusqu'à 28 pieds de longueur. Les plus petits ne contiennent que deux personnes. On y est assis sur les talons, pour peu de mouvement que l'on se donne ou que l'on penche plus d'un côté que de l'autre, ils renversent. Les plus grands peuvent contenir aisément quatorze hommes ; mais pour l'ordinaire, quand on veut s'en servir pour transporter des vivres ou des marchandises, trois hommes suffisent pour les gouverner. Avec ce petit nombre de canoteurs on peut transporter jusqu'au vingt quintaux.” (2,000 lbs ancienne mesure)...

FABRICATION DES CANOTS

“Les grands canots faits d'écorce de bouleau sont sûrs et ne tournent jamais ; on lève ordinairement cette écorce en hiver avec de l'eau chaude. Une seule écorce suffit quelquefois pour tout un grand canot, tant les arbres de cette espèce sont gros en ce pays-ci, mais quand il faut plusieurs écorces, on en met une pour faire le fond, et les sauvages y en cousent deux autres avec des racines pour faire les bords, et cela si artistement, qu'on jurerait que le canot est tout d'une pièce. Ils sont garnis ou de clisses et de varangues d'un bois de cèdre presque aussi léger que le liège. Les clisses ont l'épaisseur d'un écu ; l'écorce, celle de deux, et les varangues, celle de trois. Outre cela, il règne à droite et à gauche, d'un bout d'un canot à l'autre, deux maîtres ou précintes, dans lesquels sont enchassés les pointes des varangues et où les huit barres qui lient et traversent le canot sont attachées. Ces bâtiments ont dix pouces de profondeur, c'est-à-dire des bords jusqu'au plat des varangues ; ils ont vingt-huit pieds de longueur et quatre et demi de largeur vers la barre du milieu.”

FRAGILITÉ DES CANOTS D'ÉCORCE

“ S'ils sont commodes par leur grande légèreté et par le peu d'eau qu'ils tirent, il faut avouer qu'ils sont en récompense bien incommodes par leur fragilité ; car pour peu qu'ils touchent ou chargent sur les cailloux ou sur le sable, l'écorce s'entr'ouvre et l'eau entrant par les crevasses gâte les vivres, les marchandises et toute la cargaison. Chaque jour il y a quelque